

**Objet : PONT DE TASDON**

*Les différents échanges de courriers en référence appellent de ma part quelques réflexions spontanées :*

- M. le Maire Thibaut GUIRAUD ne peut ignorer les sollicitations multiples (courriers, demandes de rendez-vous, manifestations, publications médiatisées, etc.) du Collectif Pont de Tasdon auprès de son prédécesseur Jean-François FOUNTAINE, lequel n'a jamais daigné y donner la moindre suite.
- Dans le courrier du Préfet, il est indiqué que le rapport du CEREMA a bien été transmis aux collectivités. Pourquoi n'a-t-il pas encore été rendu public alors qu'il fait l'objet de commentaires et d'interprétations de la part du maire, comme ce fut déjà le cas précédemment lors des récentes réunions de quartiers ?
- Il est signalé par le maire que le contentieux du Pont de Tasdon avec le Département n'est toujours pas purgé. Il reste donc un doute sérieux sur la collectivité qui en serait propriétaire. Ville ou Département, rien n'est donc définitivement tranché.
- Aucun accord entre les deux instances n'est indiqué pour que soit désigné un maître d'ouvrage avec une convention de financement qui permettrait de lancer prochainement d'éventuels travaux de réparation ou de reconstruction.
- Néanmoins, le maire se positionne déjà en privilégiant une déconstruction/reconstruction ! Quid de l'avis du Département, bien silencieux sur le sujet ?
- Contrairement à ce qui est affirmé, malgré les promesses de Jean-François FOUNTAINE, il n'y a jamais eu de concertation réelle avec la population concernant spécifiquement le pont de Tasdon puisque la consultation locale de 2024 portait exclusivement sur l'aménagement de l'avenue Normandin.

*Cf. Dessine-moi Normandin – Lettre d'information octobre 2024 (voir page suivante)*

- Le sujet du Pont de Tasdon va inévitablement s'inviter au cours des prochaines élections municipales. Il serait souhaitable que les éléments transmis par les uns et les autres soient complets, irréfutables et sincères afin que l'ensemble des citoyens puisse donner un avis objectif sur l'option la meilleure, souhaitable et réaliste.
- L'exemple du môle d'escale de La Pallice, qui fait actuellement l'objet d'une réhabilitation par Bouygues, alors que ce pont est soumis à des risques de corrosion ultime, ne permet-il pas d'envisager une solution de même nature pour le pont de Tasdon, structure métallique probablement comparable ?
- Enfin, le Pont de Tasdon est un ouvrage d'art qui fait incontestablement partie du patrimoine Rochelais puisqu'il a obtenu un accord de principe de la part du Ministère de la Culture pour son inscription aux Monuments Historiques. C'est donc un élément à prendre en compte dans la réflexion, après avis de l'architecte des bâtiments de France...

Pierre RIVAUD

Président de l'association écocitoyenne CAPRES-AUNIS  
Délégué Départemental de l'association nationale Sites & Monuments  
Membre de la CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites)



Association **CAPRES-AUNIS**

*Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité*

Adresse : 2, rue du Bois Doré - 17139 Dompierre sur Mer

**Courriel : [capres.aunis@gmail.com](mailto:capres.aunis@gmail.com)**

**Site internet : [capresaunis.fr](http://capresaunis.fr) - Facebook : Capres-Aunis / @capresaunis**

## Consultation Dessine-moi Normandin - Lettre d'information octobre 2024

Source : [https://www.larochelle.fr/fileadmin/mediatheque/1\\_Actualites/DOCS/Info\\_lettre\\_Dessine-moi\\_Normandin\\_octobre\\_2024.pdf](https://www.larochelle.fr/fileadmin/mediatheque/1_Actualites/DOCS/Info_lettre_Dessine-moi_Normandin_octobre_2024.pdf)



### Une participation déjà active

En mai, vous avez déjà été nombreux à participer aux réunions. Près de 200 personnes ont contribué, pour plus de 400 observations ou demandes.

**Le 15 MAI,**

pour la première réunion, les remarques et propositions portaient sur les adaptations à apporter rapidement aux trafics cycliste et automobile dans le quartier, et sur les conséquences pour la rue Normandin.

**Le 28 MAI,**

lors de la deuxième réunion, vous commencez déjà à vous projeter dans le futur, en recentrant les premières propositions sur la vie quotidienne dans le quartier pendant les travaux, ainsi que sur les usages et les aménagements à venir du futur pont.



### Vos idées pour avant, pendant et après les travaux...

400 contributions sur de nombreux sujets, c'est déjà une matière très riche pour mettre sur de bons rails notre concertation. Petit tour d'horizon de vos idées...

#### Avant la déconstruction...

#### Sécuriser les déplacements cyclistes

POUR ENCOURAGER L'USAGE DU VÉLO, VOUS SOUHAITEZ :

- Sécuriser la circulation des cycles, avec des pistes cyclables distinctes des autres circulations
- Améliorer la signalisation relative à l'usage du vélo, avec des espaces où stationner les cycles
- Voir de nouvelles pistes cyclables dans les rues Jean Bouche, Émile Couneau, et du Marais de Tasdon vers la rue Anita Conti
- Voir élargies les pistes de la rue Normandin, ainsi que sur le pont de Tasdon, et amélioré l'aménagement cyclable devant l'Hôtel Mercure
- Sécuriser certaines intersections et points de rencontre vélos/voitures. (rues Couneau et Normandin, rond-point O. Gorin)

#### Faire de la place aux piétons

POUR REDONNER SA PLACE À LA MARCHÉ À PIED, VOUS SOUHAITEZ :

- Voir rénovés les trottoirs rues Émile Normandin et Jean Bouche, ainsi que dans la rue Jean Deméocq (qui permet d'aller à pied jusqu'à la gare)
- Améliorer l'accès piéton et la signalétique du rond-point O. Gorin
- Voir élargis les trottoirs sur le pont

#### Repenser la place des bus

POUR DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN, VOUS SOUHAITEZ :

- Voir une offre de bus alternative qui passe par la rue Anita Conti, avec des arrêts plus proches de la passerelle de la gare
- Crée une liaison entre le rond-point O. Gorin et le lycée Valin
- Limiter la vitesse des bus dans la rue Jean Bouche, pour réduire le bruit et les vibrations

#### L'automobile, autrement

POUR REPENSER À LA FOIS LES CIRCULATIONS ET LE STATIONNEMENT, VOUS SOUHAITEZ :

- Voir repensés la circulation et le stationnement rue Couneau
- Intégrer davantage de végétal, sans que les massifs gênent la visibilité
- Voir une signalétique plus en amont, afin de détourner plus tôt les trafics
- Voir une circulation moins dense, et moins rapide
- Voir un stationnement adapté, et une zone de covoiturage
- Repenser et reprendre des points dangereux ou dégradés, et maintenir les rues à double-sens

### EN QUOI CONSISTERA LA SUITE DE LA CONCERTATION DESSINE-MOI NORMANDIN ?

À la fin de l'année 2024, nous entrerons dans une véritable phase de concertation : il s'agira de construire des propositions collectives pour l'avenir de la rue Normandin, sur des thématiques aussi variées que les commerces, les espaces verts, les écoles, le stationnement...

Dès groupes de travail spécifiques seront alors constitués.

**Depuis le 28/05/2024, aucune réunion....**

<https://www.larochelle.fr/actualites/concertations/dessine-moi-normandin>



Association **CAPRES-AUNIS**

Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité

Adresse : 2, rue du Bois Doré - 17139 Dompierre sur Mer

**Courriel :** [capres.aunis@gmail.com](mailto:capres.aunis@gmail.com)

Site internet : [capresaunis.fr](http://capresaunis.fr) - Facebook : Capres-Aunis / @capresaunis

La Rochelle, le 8 octobre 2025

Affaire suivie par  
Julien Peyrat – Cabinet du Maire  
julien.peyrat@agglo-larochelle.fr

Collectif « Tous sur le Pont »  
38 rue des Frênes  
17000 LA ROCHELLE

Madame, Monsieur,

Vous m'interpelez par courrier du 25 septembre concernant le pont de Tasdon.

Vous indiquez que « le collectif n'est pas entendu et respecté », vous parlez d'immobilisme et vous indiquez regretter le silence de la ville. Sauf erreur de ma part, il s'agit pourtant de votre première sollicitation à mon endroit depuis mon élection en tant que Maire de La Rochelle.

Tout en regrettant la forme de votre courrier, je partage les enjeux de fond sur l'avenir du Pont de Tasdon. Je me permets de vous renouveler par écrit les informations évoquées lors des rencontres publiques et notamment celle du quartier Tasdon-Bongraine du 8 octobre.

Vieux de plus de 100 ans, le Pont de Tasdon est à la fois un patrimoine historique et une connexion importante entre le quartier de Tasdon et le centre de La Rochelle.

Pour rappel, le Conseil d'Etat, plus haute juridiction compétente, a jugé que le Département était propriétaire de cet ouvrage. La médiation sur la répartition des responsabilités et charges financières ayant malheureusement échoué, un nouveau contentieux a été engagé par le Département pour faire établir par le juge les modalités de gestion de l'ouvrage. Nous sommes dans l'attente de la décision de justice.

Sans attendre, la Ville, engagée pour le quotidien des habitants du secteur, a lancé de nombreuses actions. Dès la fermeture du pont, une concertation avec les riverains baptisée « Dessine-moi Normandin » a permis de réfléchir et d'initier des premiers aménagements pour améliorer les mobilités du quotidien. Cette concertation rentre désormais dans sa deuxième phase afin de mener une réflexion partagée sur les espaces publics. Je souhaite que vous puissiez évidemment prendre part à ce travail citoyen.

Concernant le devenir du pont en tant qu'ouvrage, et sans préjuger des décisions de justice à venir, la Ville a co-financé la moitié des études préalables aux côtés du Département, propriétaire du pont. Le bureau d'études spécialisé (CEREMA), doit nous remettre dans les prochains jours l'intégralité de ses conclusions concernant les deux solutions techniques que sont la réhabilitation et la déconstruction/reconstruction du pont. Comme indiqué publiquement, je vous confirme les premiers résultats des études :

- les deux solutions techniques représentent un engagement financier conséquent et sensiblement équivalent
- la durée de vie du pont après réhabilitation serait, à dire d'expert, de 25 ans environ contre 100 ans dans le cadre d'une déconstruction/reconstruction

Hôtel de ville de La Rochelle  
3 place de l'Hôtel de ville 17000 LA ROCHELLE  
Tél. 05 46 51 51 92 - mairie@ville-larochelle.fr



Association **CAPRES-AUNIS**

*Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité*

Adresse : 2, rue du Bois Doré - 17139 Dompierre sur Mer

**Courriel : [capres.aunis@gmail.com](mailto:capres.aunis@gmail.com)**

**Site internet : [capresaunis.fr](http://capresaunis.fr) - Facebook : Capres-Aunis / @capresaunis**

Au regard de ces éléments, en qualité de gestionnaire de l'argent des Rochelaises et des Rochelais, je privilégie une déconstruction/reconstruction qui bénéficiera aux générations futures.

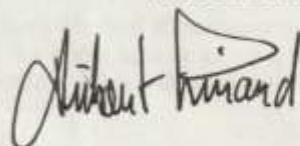
La Ville présentera en toute transparence les études du CEREMA, une fois finalisées et partagées avec les parties prenantes du projet, lors d'une réunion dédiée.

Je comprends et partage votre attachement au pont de Tasdon. Il s'agit néanmoins d'un sujet techniquement complexe qui a connu de nombreux rebondissements juridiques. Ce projet s'écrit dans le temps long afin d'assurer la rigueur technique nécessaire à la durabilité de l'ouvrage.

Les décisions de la municipalité sont guidées par le seul intérêt des habitants d'aujourd'hui et de demain. Je tiens à vous assurer de ma volonté d'un dialogue continu avec les citoyens sur l'ensemble des sujets, à travers des échanges respectueux.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Thibaut GUIRAUD  
Maire de La Rochelle



Hôtel de ville de La Rochelle  
3 place de l'Hôtel de ville 17000 LA ROCHELLE  
Tél. 05 46 51 51 92 – mairie@ville-larochelle.fr



Association **CAPRES-AUNIS**

*Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité*  
Adresse : 2, rue du Bois Doré - 17139 Dompierre sur Mer

**Courriel :** [capres.aunis@gmail.com](mailto:capres.aunis@gmail.com)

**Site internet :** [capresaunis.fr](http://capresaunis.fr) - Facebook : Capres-Aunis / @capresaunis



Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction

Direction départementale  
des territoires  
et de la mer

La Rochelle, le 10 OCT. 2025

Monsieur,

J'accuse réception du courrier du collectif « Tous sur le Pont de Tasdon » et vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les informations que je peux porter à votre connaissance.

Après avoir confirmé la pertinence des mesures de restriction de circulation et qualifié la tenue de l'ouvrage, l'expertise du CEREMA a permis de définir un protocole de surveillance de l'ouvrage qui est désormais mis en oeuvre, à intervalle régulier, par le Conseil départemental.

En parallèle, sous la co-maîtrise d'ouvrage de la ville de La Rochelle et du Conseil départemental, le CEREMA a comparé les différents scénarios qui s'offrent au maître d'ouvrage des travaux de démolition-reconstruction, à savoir le schéma classique de maîtrise d'œuvre et celui, plus spécifique, de conception-réalisation. Cette analyse du CEREMA a été menée en étroite association de SCNF-Réseau compte-tenu du contexte délicat de l'opération.

Comme l'a indiqué le maire de La Rochelle lors d'une rencontre de quartier fin septembre, le rapport du CEREMA a été remis aux collectivités qui en ont passé la commande.

Je vous invite à vous rapprocher de ces dernières afin d'aborder les conditions d'une éventuelle communication.

Les services de l'État et moi-même sommes mobilisés afin d'apporter l'appui nécessaire aux acteurs de cet important projet et d'en faciliter la conduite.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,

Brice BLONDEL

Monsieur Daniel ChUILLET  
Collectif Pont de Tasdon  
38 rue des Frênes Tasdon  
17000 LA ROCHELLE

Toussurlepont17000@gmail.com

28 rue Blanqui - CS 20000  
79000 La Rochelle code postal 79  
Tél : 05 49 37 43 02  
[www.charente-maritime.fr](http://www.charente-maritime.fr) 1/1

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Emmanuel CAYRON

Association CAPRES-AUNIS

Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité

Adresse : 2, rue du Bois Doré - 17139 Dompierre sur Mer

Courriel : [capres.aunis@gmail.com](mailto:capres.aunis@gmail.com)

Site internet : [capresaunis.fr](http://capresaunis.fr) - Facebook : Capres-Aunis / @capresaunis

